



L'ESSENTIEL DE L'EST, NATURE ET DÉCOUVERTES AUTHENTIQUES

Ce circuit propose une tournée bien rythmée entre villes et nature. Une immersion de 10 nuits avec des arrêts dans les villes incontournables de Toronto, Ottawa, Montréal et Québec. La route proposée sera ponctuée de panoramas exceptionnels dans les régions du Niagara et des Mille-Îles. Une rencontre avec la culture autochtone, l'observation de la faune canadienne dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean puis un séjour en chalet de type « ma cabane au Canada » en Chaudière-Appalaches. Une expérience inédite et authentique dans l'Est du Canada!

Plusieurs dates sont disponibles

12 jours | 28 repas

À partir de
2770\$
occ. double

**VOL AVEC
TRANSPORT EN AUTOCAR**

CE FORFAIT INCLUT

- Transport en autocar ou en minibus
- Chauffeur-guide ou chauffeur et guide selon le nombre de participants
- Hébergement dans les hôtels mentionnés ou similaire parfois excentrés
- Croisière au pied des chutes du Niagara
- Un repas dans un restaurant avec vue sur les chutes du Niagara et au sommet de la Chute Montmorency
- Croisière dans la région des Mille-Îles
- Pension complète du jour 2 au 6, plus un petit déjeuner
- Tour de ville guidé à Ottawa et Montréal ainsi qu'un tour de ville animé sur la langue à Québec
- Dîner typique dans une cabane à sucre avec chansonnier
- Toutes les taxes et sur l'hébergement et les prestations du programme ainsi que le service aux repas
- Assistance 24/7

CE FORFAIT N'INCLUT PAS

- Frais de bagages et la manutention
- Repas autres que ceux précisés dans le programme
- Boissons et dépenses personnelles
- Excursions optionnelles
- Obtention et frais de visa ou de carte de tourisme
- Pourboires au guide et au chauffeur

HÉBERGEMENTS

Région de Toronto : Quality Inn Airport West 3*
Région des Mille-Îles: Comfort Inn & Suites Gananoque 3*
Région de Montréal: Days Inn Montréal-Est 3*
Région de Québec: Hôtel Stoneham ou 3*
Région du Saguenay – Lac-St-Jean: Le Montagnais, Le Comfort Inn et/ou le Motel Roberval
Séjour nature Chaudière-Appalaches: Appalaches lodges

POINTS D'EMBARQUEMENT

• Aéroport de Paris
95700 Roissy-en-France, France

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des départs de Lyon, Marseille et Nantes sont aussi disponibles!

LES POINTS FORTS

- Croisière découverte au pied des chutes Niagara
- Soirée d'au revoir à la cabane à sucre avec animation
- Croisière d'observation des baleines
- Rencontre avec la communauté autochtone de Mashteuiatsh
- Pique-nique au cœur du Parc National de la Jacques-Cartier
- Séjour nature en chalet partagée avec salle de bain-privée

J 1 | DÉPART VERS TORONTO

Vol vers Toronto. Accueil par votre guide et transfert dans la plus grande ville du Canada. Installation à l'hôtel pour deux nuits.

J 2 | TORONTO – NIAGARA – TORONTO

Tour panoramique avec, entre autres, le quartier financier, l'un des plus importants dans le monde, la tour CN et l'hôtel de ville. Direction vers les chutes du Niagara septième merveille du monde. Arrêt à Niagara-on-the-Lake, charmante petite ville marquée par l'architecture des années passées. Repas dans un restaurant panoramique. Croisière découverte jusqu'au pied des chutes du Niagara. Retour sur Toronto. Activité facultative (145\$CAD par personne) : Survol des chutes en hélicoptère.

J 3 | TORONTO – LES MILLE-ÎLES – KINGSTON

Croisière dans les Mille-Îles, situées dans la réserve de la biosphère de l'UNESCO, à l'embouchure du lac Ontario. Tour d'orientation de Kingston, la première capitale du Canada. Nuitée dans la région des Mille-Îles.

J 4 | KINGSTON – OTTAWA – RÉGION DE MONTRÉAL

Tour de ville commenté dans la capitale canadienne Ottawa: le canal Rideau, la colline du Parlement, le Centre national des Arts. Continuation vers Montréal. Dîner smoked meat, une spécialité typiquement montréalaise. Nuitée dans la région de Montréal.

J 5 | MONTRÉAL – RÉGION DE QUÉBEC

Tour guidée de la Ville de Montréal, le Mont-Royal, le Vieux-Montréal, puis route vers la région de Québec. Dîner au cœur de la Ville de Québec.

J 6 | QUÉBEC

Visite guidée animée de la ville de Québec, orientée sur notre langue, le français ; L'accent d'Amérique se compose de vieux français, de termes anglais adaptés et de vocabulaire des plus colorés ! Nous vous transmettrons notre amour de la langue avec des panoramas comme rue du Petit-Champlain, le Château Frontenac et les plaines d'Abraham. Montée du quartier Petit-Champlain vers la fameuse terrasse Dufferin par le funiculaire. Continuation jusqu'à la Chute Montmorency et repas à son sommet. En soirée, dîner dans une cabane à sucre et au menu, des mets traditionnels arrosés de sirop d'érable. L'ambiance musicale saura vous faire « swinger d'la patte » au son des airs québécois!

J 7 | QUÉBEC – CHARLEVOIX – RÉGION DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN

Départ au cœur des paysages vallonnés de Charlevoix vers Tadoussac, située à l'embouchure du Fjord du Saguenay. Croisière d'observation des baleines. Nuitée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

J 8 | CHICOUTIMI – MASHTÉUIATSH – VAL-JALBERT – SAGUENAY LAC ST-JEAN

Route jusqu'à Mashteuiatsh, la seule communauté autochtone de la région. Visite du Village historique de Val Jalbert qui véritable musée à ciel ouvert. Arrivée à Saint-Félicien, réputé pour son zoo. Déjeuner tourtière met typique de la région.

J 9 | SAGUENAY LAC ST-JEAN – PARC NATIONAL DE LA JACQUES-CARTIER – RÉGION DE CHAUDIÈRE APPALACHES

Trajet vers Le parc national de la Jacques-Cartier, hôte de l'une des plus belles vallées glaciaires au Québec, la spectaculaire vallée de la Jacques-Cartier. Arrêt au cœur du Parc National de la Jacques-Cartier, un paradis verdoyant à 30 minutes de la Ville de Québec. La rivière Jacques-Cartier, l'indomptable, niche au fond d'une vallée spectaculaire aux parois abruptes (550 m) et domine le paysage de ce territoire occupé, aux siècles derniers, par les Amérindiens, les explorateurs puis les draveurs. Aujourd'hui, l'original, le castor, le balzard, l'omble de fontaine et bien d'autres espèces y sont maîtres et rois. Un avant-goût des grands espaces québécois, le temps d'un déjeuner pique-nique tout juste avant de rejoindre la région de Chaudière-Appalaches. Installation pour 2 nuits dans votre « cabane au Canada ». Accueil et installation dans votre chambre en chalet (salle de bain privée).

J 10 | SÉJOUR NATURE - CHAUDIÈRE-APPALACHES

Journée libre pour de nombreuses activités dans un environnement luxuriant au cœur de la forêt verdoyante. Activités facultatives comme randonnée à dos de cheval ou à pied, ou la découverte de la forêt en cani-randonnée : Muni d'un harnais, le chien est attelé à la personne par une longe corde d'environ deux mètres. Aidé par la puissance de trait de l'animal, il est possible de parcourir de plus longues distances sans impression de grande fatigue, tout en profitant des plaisirs de la nature.

J 11 | CHAUDIÈRE-APPALACHES – MONTRÉAL

Selon l'horaire des vols, transfert à l'aéroport et départ pour la France.

J 12 | MONTRÉAL – RETOUR

Nuitée en avion, arrivée en France.



CONDITIONS GÉNÉRALES

Lisez attentivement les conditions générales suivantes. Toute inscription à l'un de nos voyages équivaut à l'acceptation de toutes les conditions énoncées ci-après, lesquelles constituent votre contrat.

1. Prix

Tous nos tarifs sont donnés à partir des indications de nos fournisseurs en dollars canadiens. Ils sont susceptibles d'être modifiés, principalement en fonction de la variation du prix de l'essence et/ou des taxes gouvernementales, et ce, jusqu'à 30 jours de l'arrivée prévue du groupe.

Le client reconnaît que le prix du contrat peut être modifié advenant une hausse du prix du carburant imposée par le transporteur, une augmentation des taxes d'aéroport, une augmentation des taxes portuaires, ou une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change applicable 45 jours avant le départ a augmenté de plus de 5 % depuis la date de l'achat.

Tous les produits et les services consommés au Canada sont sujets à la taxe fédérale sur les produits et services de 5 %. Ces produits et services sont également sujets aux taxes d'hébergement et/ou provinciales selon le niveau de taxation propre à chaque province du pays. Si la modification entraîne une augmentation du prix de moins de 7 %, excluant la TPS et TVQ, le client s'engage à payer la différence, et si la modification entraîne une augmentation du prix égale ou supérieure à 7 % du prix, excluant la TPS et la TVQ, le client pourra alors choisir entre, (1) l'annulation du présent contrat et le remboursement intégral du prix, (2) l'acceptation des services de remplacement qui pourraient être offerts par GVO Canada. Cependant aucune modification du prix ne peut avoir lieu à moins de 30 jours du départ.

Les prix mentionnés sont nets, en dollars canadiens. Les prix dans cette brochure sont calculés sur une base de participants. L'insuffisance du nombre de participants (un minimum de participants est exigé pour les circuits accompagnés exclusifs et les circuits accompagnés en Amérique du Nord) peut être un motif très valable d'ajustement des prix ou d'annulation du circuit. Tous les prix sont donnés à titre indicatif seulement et sont sujets à changement sans préavis. Les touristes étrangers voyageant en groupe au Canada ont droit à certains remboursements et exemptions selon le type de produits et de services. Pour faciliter l'achat de produits touristiques par les tours opérateurs et les agences de voyages étrangères, Revenu Canada autorise les agences réceptrices à accorder les remboursements et les exemptions applicables au moment de l'achat des prestations. Vous obtenez donc les remboursements applicables dès l'achat des prestations et n'avez pas de demande de remboursement à formuler. Pour les réservations de groupe : un formulaire de détaxation sera à remplir. Pour les réservations individuelles, ou les forfaits individuels, ou « GIR » : le prix comprend déjà les exemptions.

Demandes de réservations

Toutes les réservations sont sur une base de disponibilité au moment de la confirmation du dossier de la part de l'agence. Nous mettons tout en œuvre pour confirmer les demandes dans un délai de 48 heures. Si les prestations demandées ne sont pas disponibles, nous vous suggérons des prestations équivalentes.

2. Dépôts et paiement final

Réservation de circuit accompagné

Pour tous les circuits accompagnés, le dépôt est non remboursable et non transférable.

Montant du dépôt : 250 \$ par personne

Réservation individuelle

Les réservations ne seront considérées comme confirmées que sur réception d'un dépôt ou d'un paiement final. Les réservations seront automatiquement annulées si le paiement final n'a pas été reçu dans un minimum de 35 jours précédant l'arrivée.

Prix du voyage (\$ CA) Montant du dépôt

Moins de 500\$	200\$
501\$ à 1000\$	300\$
1001\$ à 2000\$	400\$
2001\$ à 3000\$	500\$
3001\$ et plus	1000\$

Le paiement final est dû 45 jours avant la date d'arrivée au Canada. Des frais de 3 % seront imputés pour les paiements par carte de crédit.

3. Frais d'annulation et de modification

Réservation de circuits accompagnés

45 jours et plus :	250\$ par personne
44 à 35 jours :	50% du voyage
34 jours et moins :	100% du voyage

Conditions de réservations peuvent différer pour les forfaits croisières

Aucune modification sur les circuits

Annulation d'un forfait individuel sans vol

L'annulation d'une réservation ne sera prise en considération que lorsqu'elle sera parvenue par écrit à info@gvoqcanada.ca

Plus de 60 jours avant le départ : sans frais

De 59 à 36 jours avant le départ : 100 \$ CA de frais pour le dossier

De 35 jours et moins : 100 %, aucun remboursement

Aucun remboursement pendant le voyage.

Modification d'un forfait individuel sans vol

En tout temps : 50\$ de frais par demande de modification

Annulation d'un forfait individuel avec vol

L'annulation d'une réservation ne sera prise en considération que lorsqu'elle sera parvenue par écrit à info@gvoqcanada.ca

Plus de 60 jours avant le départ : 100% des frais de vol

Aucun frais pour l'annulation de la portion terrestre

De 59 à 36 jours avant le départ : 100% des frais de vol

100 \$ CA de frais pour l'annulation de la portion terrestre

35 jours et moins : 100% des frais, aucun remboursement

Aucun remboursement pendant le voyage.

Aucun remboursement pendant le voyage.

Modification sur un forfait individuel avec vol

En tout temps 50 \$ de frais par demande de modification pour la portion terrestre

Aucun changement sur le vol

Mode de paiement

Nous acceptons les paiements par virement bancaire. Tous les paiements doivent être faits en dollars canadiens. Un virement doit être effectué à notre banque dont les coordonnées apparaissent sur la facture envoyée. Une copie du virement doit être faxée à GVO Canada à la date de l'envoi. Les frais de virement ne sont pas la responsabilité de GVO Canada et doivent être assumés par l'agence effectuant le paiement. Pour les paiements par carte de crédit, nous acceptons VISA et MASTERCARD, et des frais de 3 % seront ajoutés à la facture.

4. Service inutilisé

Aucun remboursement ne sera effectué pour tout service non utilisé pendant le voyage.

5. Inclusions / Exclusions

Les circuits et forfaits comprennent :

Les prestations détaillées qui composent le circuit ou le forfait. Le forfait ou le circuit comprend les taxes applicables et toute les inclusions précisées dans le forfait ou circuit sélectionné, selon la description de la brochure.

Les circuits et forfaits ne comprennent pas :

La plupart des forfaits et circuits ne comprennent pas les repas autres que ceux mentionnés dans les descriptions. Les excursions et visites optionnelles, la manutention des bagages, les frais annexes dans les hôtels, le téléphone, les repas, les pourboires - sauf pour les repas compris et décrit dans le forfait/circuit, les formalités d'entrée au Canada, les assurances personnelles, les assurances complémentaires pour les locations de voitures, les appels téléphoniques, ou tout autres frais facturés à destination comme les dépenses de nature personnelle.

6. Prestations

Transport aérien

GVO Canada et la compagnie aérienne se réservent le droit, à tout moment, de modifier l'itinéraire de vol et de faire une escale à aller et/ou au retour.

Horaires des vols

Les horaires des compagnies aériennes sont donnés à titre indicatif et sont sujets à changement sans préavis. GVO Canada ne peut être tenu responsable pour tout retard, modification ou annulation de vol. Il est de la responsabilité du client de vérifier les horaires de vols vingt-quatre (24) heures avant son départ et son retour et de se présenter à l'aéroport 3 heures avant le départ. Si vous n'avez pas sélectionné vos places dans l'avion, elles seront alors assignées à l'aéroport par la compagnie aérienne et GVO Canada n'a aucun contrôle sur cette formalité.

7. Autocar

Le client reconnaît et accepte ce qui suit : GVO Canada n'est pas un transporteur. Les transports offerts sont effectués conformément aux différents règlements des organismes gérant les heures de conduite des conducteurs. Changements : des consolidations et des changements touchant les horaires, le type d'autocar, les jours d'opération, la compagnie de transport et les itinéraires, peuvent être affectés en tout temps et sans préavis. Dans le cas d'un groupe de moins de 26 personnes, GVO se réserve le droit d'adapter la taille du véhicule en fonction du nombre de participants. Les sièges ne sont pas réservés, sauf celui pour le guide et/ou l'accompagnateur. Ceux-ci ont pour consigne de faire la rotation des sièges et d'exiger qu'il n'y ait aucune exception, à défaut d'être pénalisé.

8. Hébergement

Tous les hôtels et motels indiqués dans cette brochure sont des établissements de qualité, dont la classe diffère selon les endroits. Des raisons majeures peuvent nous amener à modifier ceux inscrits au programme, mais toujours pour une catégorie similaire ou supérieure. Les chambres sont habituellement composées d'un ou de deux lits doubles, de deux lits jumeaux (selon disponibilité), ou encore d'un lit simple avec salle de bain privée (ou partagés selon indication). Vous recevrez la liste des lieux d'hébergement et de leurs coordonnées avec vos documents de voyage. Les chambres peuvent être de grandeur et de configurations différentes dans un même hôtel.

Chambre

Dans la majorité des établissements choisis, une chambre en occupation triple ou quadruple est composée de deux lits doubles, de même dimension qu'une chambre en occupation double, ce qui n'est pas recommandé pour les voyages d'une longue durée.

Hôtels (pratique internationale)

Le client reconnaît et accepte de prendre possession de sa chambre entre 13 h et 15 h, et de la libérer avant midi.

Distribution des chambres et/ou cabines

GVO Canada agit à titre d'intermédiaire entre vous et les différents fournisseurs de services, il nous est donc impossible de vous garantir une situation spéciale, un étage ou une vue particulière car seuls les hôteliers et/ou croisiéristes ont le privilège de la distribution des chambres aux passagers. Pour les croisières, tout surassement de cabine est hors de notre contrôle et résulte de la décision de la compagnie maritime.

9. Plan de repas

L'itinéraire détaillé reflète les repas inclus. La description inclut le petit déjeuner, le déjeuner ou le dîner. La demi-pension comprend le petit déjeuner et le dîner, alors que la pension complète comprend le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.

10. Bagages

L'itinéraire détaillé reflète les repas inclus. La description inclut le petit déjeuner, le déjeuner ou le dîner. La demBagages Les bagages sont limités à une valise par personne, plus un sac de voyage si nécessaire. Ce dernier sera sous la surveillance du passager. Tous les bagages sont transportés aux risques du voyageur et doivent respecter, dans la mesure où un tronçon du voyage se fait par avion, les consignes de la compagnie aérienne. Vous recevrez, avec vos documents de voyage, des étiquettes à bagages. Nous vous demandons de bien vouloir les compléter et de les attacher à vos bagages avant le départ. La bonne identification de ceux-ci en facilitera la manutention (lorsque inclus). Il peut arriver que l'autocar ne puisse se garer devant l'hôtel, dans ce cas, il faudra marcher quelques mètres avec vos bagages si la manutention des bagages n'est pas comprise. Groupe Voyages Québec et ses représentants n'assument aucune responsabilité pour les pertes, vols ou bris, causés à vos bagages et effets personnels; nous vous recommandons fortement de vous procurer une assurance bagages. Veuillez prendre note que tous les passagers voyageant de, ou vers, les États-Unis et le Canada, se voient imposer un tarif de 25 \$ CA/US + taxes (payable à l'aéroport avec une carte de crédit) pour une première valise enregistrée sur un vol.

Les tarifs sont sujets à changement sans préavis par les compagnies aériennes.

11. Suppléments, activités, excursions ou visites optionnelles

Il est fortement suggéré d'acheter les activités et excursions via GVO Canada avant votre départ (sauf avis contraire). Toutes les activités optionnelles achetées sur place sont payables en devises canadiennes, et les tarifs peuvent être différés de l'achat en avance et être modifiés sans préavis par les différents prestataires.

12. Pourboires

Les pourboires aux guides et au chauffeur ne sont pas compris et ne sont pas obligatoires. Nous vous encourageons fortement à témoigner votre satisfaction, et recommandons un minimum de 3 \$ par personne par jour pour chacun, 2 \$ par personne pour les guides de ville, et 5 \$ pour les chauffeurs-guides.

13. Assurance annulation et multirisques

Votre agent de voyage ou le tour opérateur doit offrir la possibilité à ses clients de souscrire à une assurance pour couvrir les risques avant, pendant, et après le voyage.

14. Événements spéciaux

Les prix publiés ne s'appliquent pas lors d'événements spéciaux (fêtes, congrès, festivals, etc.). Information à la réservation. En haute saison, compte tenu de la forte demande, nous pourrions vous confirmer des disponibilités supplémentaires à des tarifs différents. Des frais spéciaux de modification, dépôt ou d'annulation s'appliquent.

15. Documents de voyage et bons d'échange

pour les réservations individuelles

GVO Canada s'engage à envoyer vos documents de voyages au minimum 14 jours avant votre départ. Il est de la responsabilité de l'intermédiaire ou du voyageur de s'assurer que les bons sont conformes à la réservation et que les noms sont identiques aux documents officiels de voyage. Les documents de voyage ne peuvent être émis sans la réception du paiement total et final.

16. Confidentialité

L'agent de voyages et GVO Canada observe des principes de confidentialité sur les informations personnelles transmises par le client.

17. Responsabilité du voyageur

Tout passager qui s'inscrit à l'un de nos voyages, accepte les conditions et politiques de GVO Canada. Dans le cas où le passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et que malgré un avertissement formel du représentant de GVO Canada il persiste dans sa conduite, ce passager sera automatiquement expulsé du voyage. Tous les frais et les pertes occasionnés par sa conduite ne feront l'objet d'aucun remboursement par GVO Canada.

De plus, les voyageurs ont la responsabilité d'être suffisamment en bonne santé et autonomes pour entreprendre leur voyage et prévoir une quantité suffisante de tous les médicaments nécessaires et de les transporter avec eux en tout temps. Il est de la responsabilité du voyageur de s'informer des formalités administratives et douanières. Tous les voyageurs (incluant les enfants et les bébés) doivent disposer d'une pièce d'identité individuelle. Les enfants voyageant seuls doivent avoir en main les documents et autorisations nécessaires.

Un client présentant un handicap/incapacité doit aviser GVO Canada dès l'inscription. Quelques hôtels proposent des chambres adaptées à certains handicaps et confirmées sous de long délais à un prix généralement supérieur aux chambres proposées en forfait ou en circuit. GVO Canada ne peut être tenu responsable de la défaillance du prestataire à fournir un service ou une chambre inadéquate.

Preuve de citoyenneté

Les passagers doivent avoir les documents nécessaires et valables pour voyager. C'est la responsabilité du voyageur de s'informer dans leur pays d'origine avant de voyager. À noter : En vertu du programme d'AVE (autorisation de voyage électronique) du Canada, les citoyens de pays autres que les États-Unis, qui n'ont pas besoin de visa pour entrer au Canada, devront obtenir un autorisation en ligne avant de venir au Canada en avion, sauf s'ils en sont dispensés. Cette nouvelle condition d'entrée au Canada est obligatoire depuis le 15 mai 2016, des frais de 7 \$ sont à payer pour l'examen de la demande. Il est possible de demander l'autorisation

18. Exclusion de responsabilité

GVO Canada prend des dispositions auprès des transporteurs aériens, compagnies de croisières, hôtels, voyagistes réceptifs et autres parties indépendantes, afin de fournir les services aux clients. Bien qu'il choisisse ses fournisseurs de services avec soin, GVO Canada n'exerce aucun contrôle sur eux et ne peut être tenu responsable de leurs actes, omissions, fautes ou négligence, ou ceux de leurs employés ou sous-traitants, ni d'aucune perte ou dommage de quelque nature que ce soit pouvant en résulter. Les services fournis sont assujettis aux conditions générales de ces fournisseurs de services et la responsabilité de ces derniers se limite aux tarifs, conditions de transports, billets, bons d'échanges, conventions internationales et ententes qui s'appliquent. Les termes de cette section s'appliquent aussi aux mandataires, agents et employés de GVO Canada.

En cas de force majeure, GVO Canada se réserve le droit d'annuler, de changer ou de modifier toute partie du voyage. GVO Canada ne peut être tenu responsable et fera tout en son pouvoir pour offrir des services équivalents. Les passagers n'auront droit à aucune réclamation et/ou dédommagement pour perte, dommage ou blessure physique ou mentale résultant de ces changements. Toutes ces pertes ou frais devront être pris en charge par les voyageurs.

La force majeure est un événement imprévisible ou une cause étrangère à GVO Canada, telle que maladie, accident, grève, conditions climatiques, bris mécanique, guerre, actes de terrorisme, manifestations, événements politiques, etc. De plus, GVO Canada se réserve le droit de refuser toute inscription d'une ou de plusieurs personnes. Le passager ne peut, sauf accord préalable avec l'organisateur, modifier le déroulement de son voyage. Les frais de modification non autorisés resteront entièrement à sa charge sans qu'il puisse obtenir le remboursement des prestations, services ou hébergement dont il n'aurait pas bénéficié du fait de ces modifications.

19. Activités non incluses

GVO Canada n'assume aucune responsabilité relativement à la qualité et à la sécurité lors d'activités (telles que les excursions,

visites optionnelles, petits extras et autres) disponibles à destination auxquelles le client peut vouloir participer et qui ne font pas partie de son forfait tout inclus, ni relativement à toute représentation qui pourrait être faite par le fournisseur de telles activités. Tout contrat verbal ou écrit concernant de telles activités est présumé être conclu entre le client et le fournisseur en question et est aux risques et périls du client quant à une perte, dommage ou blessure pouvant survenir à l'occasion de l'activité. GVO Canada ne peut être tenu responsable de quelque façon que ce soit pour toute plainte ou toute réclamation découlant de la participation à ces activités, lesquelles sont offertes par des tiers sur lesquels GVO Canada n'exerce aucun contrôle.

20. Lois

La présente entente est régie par les lois de la province de Québec. Le contrat a pris forme lors de l'acceptation par Groupe Voyages Québec de l'inscription à son siège social.